



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

AVIS AUX SINISTRÉS

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 11 mai 2011 – À la suite des inondations ayant touché la région du Haut-Richelieu, Compo-Haut-Richelieu inc. souhaite informer les sinistrés que les débris liés aux inondations ne seront pas acceptés dans les écocentres.

Dans un premier temps, des conteneurs seront mis à la disposition des citoyens concernés dans chaque municipalité touchée. Tous les débris d'inondation pourront donc y être déposés.

Ultérieurement, des collectes spéciales seront également organisées dans les secteurs touchés afin de venir en aide aux citoyens. Les meubles rembourrés, matelas, jouets, vêtements et autres pourront être déposés en bordure de rue. Les matériaux de construction et les meubles de bois y seront **exceptionnellement** collectés pour une durée limitée. Les dates de ces collectes sont à déterminer.

-30-

Source : Cindy Rousselle, responsable des communications
450 347-0299, poste 26
cindy.rousselle@compo.qc.ca